



Syndicat des Personnels de l'Éducation en Guadeloupe

Élection à la Commission Consultative Paritaire (CCP) des contractuels Agents non titulaires exerçant des fonctions administratives, techniques, pédagogiques, sociales et de santé (ATPSS) de l'Académie de Guadeloupe scrutin du 1er au 8 décembre 2022

Du 01 au 08 décembre 2022, vous êtes appelés à élire vos représentants aux différentes commissions académiques et ministérielles (CSAMEN, CSA de proximité de la Guadeloupe et CCP).

Le SPEG voudrait que l'Éducation soit appréhendé dans sa globalité et sa diversité afin de la rendre plus conforme à nos besoins et à notre réalité.

Depuis des années, le SPEG ne cesse d'agir contre la dégradation des conditions de travail des personnels administratifs qui génère un affaiblissement de la qualité de vie au travail. La gestion des carrières est aussi une de nos préoccupations. Nous avons d'ailleurs été le seul syndicat à nous opposer à la disparition des barèmes chiffrés pour la liste d'aptitude, le tableau d'avancement et le mouvement. Les barèmes que nous avons proposés afin de tenir compte de l'ensemble des éléments effectifs de la carrière (formations et missions assurées, mobilité, ...). Aujourd'hui, seuls les corps des personnels administratifs ne bénéficient pas de telles grilles.

Face à ces changements retranscrits dans les Lignes directrices de Gestion (LDG), le SPEG est prêt à poursuivre sa lutte pour garantir une gestion équitable et transparente des ressources humaines. Nous formulerons donc des propositions concernant :

- les revalorisations du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ;
- la cartographie des métiers dans les services académiques et en EPLE ;
- la requalification de postes permettant de valoriser les compétences des personnels au service de l'Éducation.

Soignons vigilants, solidaires et déterminés !

Pour que la représentativité du SPEG soit encore plus forte dans ces instances, votons pour des représentants qui s'engagent résolument à lutter pour :

- **instaurer** une plus grande transparence, plus d'équité et de cohérence dans les décisions qui affectent des situations individuelles (promotions, notations, mutations, congés ...);
- **mettre en place** une administration de l'Éducation de qualité au service des élèves de la Guadeloupe ;
- **s'opposer** à la dégradation des conditions de travail qui se manifeste pour tous les personnels administratifs par des suppressions de postes, l'augmentation de la charge de travail et le développement de la précarité ;
- **obtenir** une formation et une gestion des ressources humaines permettant la promotion des personnels contractuels et titulaires, leur garantissant ainsi des perspectives de carrière en toute transparence ;
- **arrêter** la suppression des postes administratifs ;
- **faire reconnaître** la nécessité de créer des postes supplémentaires afin de répondre aux besoins souvent compensés en EPLE par l'utilisation des AED ;
- **être une force** de proposition face à l'Administration dans l'intérêt de tous les collègues.

LE SPEG ASSURE LA DÉFENSE DE TOUS LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE L'ACADÉMIE DE GUADELOUPE



**Votez et faites voter
pour les listes
SPEG**